

# VoXX

MAGAZINE NON-OFFICIEL LIBRE ET GRATUIT SUR ANONYMOUS

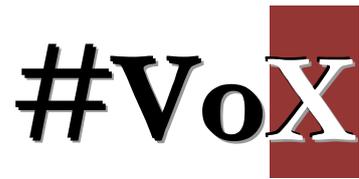
# QUI? SONT-ILS ?



**L'absence de chef**  
**ACTA**  
**#OpGrèce**  
**L'anonymat**



N°1-Avril 2012



# EDITO

« *Soyez résolus de ne servir plus, et vous voilà libres* »

Étienne de La Boétie, Discours sur la servitude volontaire

Anonymous est une idée. Anonymous est une nouvelle forme de militantisme pacifique qui a vu le jour voilà déjà plusieurs années. Anonymous lutte pour la sauvegarde et la restauration d'un droit fondamental : la liberté de penser et de s'exprimer. C'est cet objectif qu'ils se sont fixés. Ils militent contre les lois liberticides, les dictatures et les sectes. Ce sont des hommes, femmes, croyants, athées, de tous âges, de toutes origines et de toutes sensibilités politiques. Ce sont des hacktivistes et des philanthropes. C'est une diversité réunie autour d'une idée fondamentale : La liberté d'expression.

Dans cette même aspiration, nous vous présentons le premier magazine francophone sur Anonymous. Depuis plusieurs mois, il y a un vé-

ritable engouement médiatique autour de leurs actions. Mais trop souvent, les propos et les opérations d'Anonymous sont déformés, mal compris ou exagérés par la presse. Anonymous ne s'attaque pas aux médias, ainsi ils leur laisseront dire ce qu'ils veulent. En revanche, Anonymous a un droit de réponse. C'est dans ce but que nous proposons le projet VoX : nous prendrons le temps de vous expliquer ce qu'ils sont, mais surtout ce qu'ils ne sont pas.

VoX reflète ce fabuleux mouvement : pas de hiérarchie, pas de représentant officiel, uniquement des gens responsables. VoX est un prétexte pour une réflexion commune et nous vous invitons à y prendre part. Anonymous est tout le monde et personne, ce magazine est à tout le monde et à personne. Ce magazine n'est pas affilié à Anonymous, ce n'est pas le magazine d'Anonymous mais un magazine sur Anonymous, ne l'oubliez pas !

## #VoxAnonymous Origines...

Vox a déjà une longue histoire, bien que ce soit son premier numéro. VoX était, à ces origines, « VoxAnonymous », un mag fait par des anons comme des non-anons, traitant d'Anonymous, tentant de faire entendre ces différentes voix. Il n'était pas question ni dans VoxAnonymous, ni dans ce présent VoX de devenir le magazine d'Anonymous, ni d'être un média officiel traitant du sujet. Nous souhaitons parler, en toute modestie, de notre point de vue sur Anonymous. Cela ne concerne que nous et non pas l'ensemble de la communauté. Nous souhaitons ouvrir les réflexions plus loin qu'elles n'ont pu être traitées dans les interviews collectives ou les reportages menés à la va-vite par des journalistes peu scrupuleux.

« **Don't hate the media.  
Become the media** »

*"Ne hâissez pas les médias. Devenez le média"*

VoxAnonymous est mort un mois après sa création malgré un départ fulgurant : en trois heures, sur IRC, l'équipe était quasi-formée, les articles décidés pour la majorité, le titre voté. À la manière des anons, toute idée a été discutée, votée puis concrétisée. Les auteurs, parfois multiples sur un même article, ont collaboré à vitesse grand V : tout était écrit en trois semaines. Les graphistes, brillants, avaient presque concrétisé le mag en son entier. Mais il aura suffi d'un événement regrettable pour renverser la tendance. Soit. Malgré la destruction du site, du forum, des mails, nous avons survécu et perpétué notre projet. Ainsi, les articles sont les mêmes que ceux d'origine de VoxAnonymous, car les auteurs ont suivi et donné leur accord à leur publication pour VoX, et uniquement VoX.

**Soyez libres, soyez ouverts, soyez critiques. Bonne lecture !**

< Anonymous : **Qui sont-ils** > 4

< L'absence de **chef** > 16

< **Acta** > 20

< **Grèce** > 30

< L'**anonymat** > 34



*Special thanks à Alki, a celle qui me donne  
faim à chaque fois que je la vois, à  
l'animateur du fofo mort (oh grand fofo), à  
tous ceux qui m'ont corrigé, merci à celle  
qui rajoutait des virgules, à mon stagiaire,  
merci aux fleurs et aux papillons, merci aux  
chats, aux astres de plumes, au bocal à bacon  
bancale et tous ceux qui ont subi mes tests  
sadiques, merci aux anons, merci aux  
invisibles érudits. Bisous sincères, Dop'.*

# Anonymous

## Qui sont-ils ?

**F**acteur, boulanger, comptable, lycéen, docteur, chômeur, directeur, avocat, professeur ou retraité, faire l'inventaire des identités composant Anonymous serait un travail trop long et inutile, car ils portent tous le même masque et se battent pour défendre les mêmes idées.

Lutte contre la scientologie, contre les réseaux pédophiles, contre la censure et les lois liberticides, les opérations sont nombreuses et justifiées. Ainsi sachez qu'Anonymous ne s'attaquera jamais aux réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter et certainement pas à la presse : Les anons sont à vos côtés, la liberté d'expression leur étant primordiale, il leur serait insensé d'agir de la sorte.

Anonymous est pacifiste : quoiqu'en disent les mauvaises langues, ils ne sont pas de dangereux terroristes, car ils ne détruisent rien. Leurs opérations ne font aucun mort, aucune victime, aucun dommage physique quel qu'il soit. Cela dit, on dit que la « vérité blesse », ainsi les menteurs révélés aux publics par Anonymous se sont vus vexés et tenteront peut-être de vous convaincre de leurs mauvaises intentions. Vous savez vous informer, vous savez faire la part des choses, ainsi vous démêlerez rapidement le vrai du faux.

Anonymous n'a pas de chef, de leader : Anonymous décide de ses opérations le plus naturellement du monde. Une idée est soumise, si elle est bonne, les Anonymous la suivront. Nul besoin de

chef, Anonymous s'organise en toute confiance, en tout respect de l'un et de l'autre, et cela fonctionne. Ainsi, l'humain peut vivre parfois sans être bridé par l'autorité, sans être écrasé par les ordres, il peut parler en étant écouté tel un pair et non comme un subalterne déresponsabilisé.

Nous vivons une période critique, où le pessimisme règne non sans raison : un univers s'effondre, la crise fait des ravages, des peuples se font massacrer, notre planète est en proie à diverses pollutions, les droits reculent, Internet est en passe de se faire censurer. Et pourtant, au sein d'Anonymous l'espoir est plus vivant que jamais : malgré les frontières, les différences et tout ce qui pourrait entraver leur bonne entente, ils agissent partout sur le globe côte à côte, vers les mêmes horizons, pacifiquement, sans bannière religieuse ou politique, avec un mouvement qui n'a jamais connu de précédent dans l'histoire.



# Rapide historique

Non exhaustif



La naissance d'Anonymous ne peut être donnée avec exactitude, néanmoins la "blague" Anonymous a probablement vu le jour il y a une quinzaine d'années. La genèse Anonymous est souvent considérée comme prenant forme sur le site 4chan : cet imageboard a en effet une particularité, les contributeurs y sont par défaut nommés « anonymous », ce qui donne lieu à la naissance d'un humour particulier, qui verra naître les règles d'Internet en 2006.

Ces Anonymous réunis autour du lulz\*, vont petit à petit se rejoindre autour d'opérations plus sérieuses :

## 2008 : Project Chanology

Suite à la censure, par la scientologie, d'une vidéo de Tom Cruise sur YouTube, les Anonymous déjà très attachés à la liberté d'expression, engagent le combat contre la scientologie : manifestations IRL\* masquées (le masque de *V for Vendetta* s'y popularisera et deviendra rapidement le symbole par excellence d'Anonymous), canulars téléphoniques, révélations de documents internes avec l'aide de Wikileaks, DoS\*... Le combat traversera les frontières américaines et, encore aujourd'hui, de nombreux Anonymous français luttent très activement contre les méfaits de la scientologie.

## 2010 : Opération Payback

Les Anonymous se positionnent par cette opération en défenseurs d'un « Internet libre et ouvert à tous » et attaquent ceux qui tentent de cloisonner le cyberspace. C'est au cours de cette opération qu'Anonymous défend Wikileaks en s'attaquant à Mastercard, Visa (ceux-ci bloquaient les versements de dons envoyés à Wikileaks).

## 2011 : Opération Darknet

La traque des pédophiles a toujours été un sport pratiqué par Anonymous et cela même dans ses débuts sur 4chan. Avec l'opération Darknet, la chasse prend une nouvelle envergure : c'est plus de 1500 pédophiles qui sont découverts et dont les informations sont mises en ligne. Une quarantaine de sites pédophiles se ferment suite à l'action d'Anonymous. Cela dit, l'opération a eu quelques conséquences néfastes, entravant notamment le travail de la police.

## 2011 : Révolutions Arabes

Opération Tunisia, opération Égypte... Les Anonymous s'attaquent aux sites gouvernementaux des différentes dictatures en place afin d'aider les révolutionnaires. Parallèlement, ils proposent un « pack de soin » disponible sur le défunt Megaupload, afin de les aider à contourner la censure.

## 2012 Opération Blackout

suivie d'Op Megaupload. Avec les lois SOPA et PIPA, l'Internet aux Etats-Unis est en passe d'être gravement muselé, censurant en masse des sites comme YouTube pour le profit des majors\*. Par les mêmes procédures d'attaque, ils manifestent encore une fois leur indignation. Surprise, en cours de route, Megaupload se fait fermer sans procès : c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. C'est le 19 janvier 2012, jour déjà annoncé comme étant le départ de la première guerre mondiale du web, que l'OpMegaupload commence : des milliers d'anonymes, de tous pays, se coordonnent et participent à cette opération qui prend une proportion inimaginable. C'est aussi à ce moment que beaucoup d'entre vous entendirent parler d'Anonymous dans les médias traditionnels.

# Extrait de "Rules of Internet"

rédigées sur 4chan par les premiers anonymous :

[...]

3 : Nous sommes Anonymous.

4 : Anonymous est légion.

5 : Anonymous ne pardonnera jamais.

6 : Anonymous peut-être horrible, insensé, un monstre sans coeur.

7 : Anonymous est toujours là.

8 : Il n'y a pas vraiment de règle sur comment poster.

9 : Il n'y a pas vraiment de règle sur comment modérer non plus.

[...]

11 : Aussi censés et extrêmement bien choisis que puissent être vos arguments, ils pourront être facilement ignorés.

12 : Tout ce que vous pourrez dire pourra être utilisé contre vous.

13 : Tout ce que vous pourrez dire pourra être transformé en quelque chose d'autre.

14 : On ne discute JAMAIS avec les trolls, sinon, cela veut dire qu'ils ont gagné.

15 : Plus vous essayerez de faire une chose, plus vous la raterez.

16 : Si vous ratez de façon phénoménale, on peut considérer que vous avez réussi... votre ratage.

[...]

# Peut-on parler d'une idéologie Anonymous ?

## 1. Idéologie, ce « prêt-à-penser »



Idéologie signifie étymologiquement « discours sur une idée » ou « logique de l'idée », autrement dit le « système » ou le discours qui s'articule autour d'une idée maîtresse. Tout comme nous parlons de « prêt-à-porter », l'idéologie peut devenir une sorte de « prêt-à-penser » dès lors qu'elle est adoptée par un groupe d'irréfléchis. Pour caricaturer, cela donne « ne réfléchissez plus, on réfléchit pour vous ».

Le danger de l'idéalisme et de l'idéologie, c'est que l'on oublie que ce sont les hommes qui forgent leurs propres concepts. Trop vite, certains se laissent aveuglément

diriger par des idées abstraites déconnectées de toute réalité. Le grand péril d'une idéologie est qu'elle devienne une sorte de *Religion* des idées.

## 2. Anonymous, une idéologie ?

Il peut être gênant d'entendre certains parler d'Anonymous comme d'une « idéologie ». Certes, il existe bien des discours autour des idées communes ; certes, Anonymous se bat pour des idées. Mais cela ne signifie pas pour autant que le mouvement s'enferme dans une idéologie. Encore une fois, l'idéologie suppose un système ou une logique qui s'articule autour d'une ou de plusieurs idée(s) maîtresse(s). Anonymous ne s'enferme pas dans un système de pensée, mais, au contraire, combat les « prêt-à-penser » en défendant une idée encore plus simple : la liberté de penser et de s'exprimer.



Il ne faut pas se laisser dominer par l'idée pour laquelle on se bat. Si l'idée que l'on défend est destinée au bien de tous, à la défense de la liberté de penser, peut-on parler de système de pensée, d'idéologie ou d'idéalisme ? Une idée qui défend le droit de penser et de s'exprimer sans condition peut-elle se prêter au jeu des idéologies ?

Par ailleurs, les Anonymous sont très différents entre eux et c'est ce qu'il y a de plus remarquable : Anonymous n'est pas une masse informe contraignant les individualités, c'est un ensemble très divers qui a décidé de s'unir dans un combat commun, sans perdre sa pluralité.

Toutefois, cette diversité est aussi une faiblesse puisque n'importe qui peut revendiquer des actions Anonymous contraires à l'idée principale : la liberté d'expression (on citera

## VoX : Anonymous Qui sont-ils ?

par exemple le DoS\* du site Internet du magazine l'Express, signé Anonymous, mais non approuvé par le reste du mouvement : Anonymous ne s'attaque pas aux médias). Pourtant, cette faiblesse apparaît comme bien dérisoire face aux projets qu'Anonymous peut entreprendre.



- Anonymous défend une idée, la liberté d'expression, sans pour autant entrer dans un système. Anonymous est pour ainsi dire « hors système », ce n'est donc pas une idéologie au sens de « logique de l'idée ».
- Anonymous est un humanisme, une nouvelle forme de philanthropisme.
- Anonymous est de l'ordre de l'immanence : ça se passe « ici » et « maintenant ».
- Anonymous se bat pour des causes concrètes, d'actualités, contrairement aux idéalistes dont les causes et les finalités les dépassent.

Ce magazine que vous lisez en ce moment vise à présenter cette diversité à laquelle les Anonymous tiennent tant. Anonymous n'est pas une masse qui suit sans réfléchir, c'est une légion où chaque membre est responsable de ses choix (le mot légion vient du verbe latin *Legere* qui signifie *choisir*).



# Préjugés et idées reçues sur Anonymous



## Les Anonymous sont de dangereux anarchistes

Avec cette affirmation jetée sans réflexion, on pose ici un problème de sémantique : l'anarchie, pour la majorité des individus, consiste en des opérations de terreur, de chaos, de désordre sans aucune volonté de construction.

« Anarchie » vient du Grec ancien et signifie « sans chef » (*anarkhia* ; an/arkhos = sans/chef) en ce sens et uniquement en ce sens, Anonymous est anarchiste. Toutefois, Anonymous est apolitique et n'est qu'une idée de la liberté. Il existe au sein d'Anonymous des hommes et des femmes de tout bord politique.

## Les Anonymous veulent faire peur aux citoyens

Les Anonymous défendent les citoyens. Il suffit de se renseigner sur les opérations en cours pour en faire le constat :

- L'opération anti-ACTA d'Anonymous consiste à informer la population, en dénonçant et en prévenant des dangers que représente ce traité s'attaquant à l'Internet que nous utilisons tous. Mission ô combien essentielle, car les médias traditionnels n'en parlent pas. Pour en savoir plus, vous trouverez dans ce magazine (en page 20) un article dédié à ACTA.

- Des opérations Anonymous visent à soutenir les Grecs suite à un plan de rigueur sans précédent portant atteinte à leur mode de vie et voté par un gouvernement non élu démocratiquement.

Et n'oublions pas les autres opérations présentes et passées : le combat contre la scientologie, l'aide aux révolutions arabes, le démantèlement de réseaux pédophiles... Jamais Anonymous ne s'attaquera aux citoyens, bien au contraire : Anonymous assure la défense et la sauvegarde de leurs droits.

## Les Anonymous sont des pirates

Cette affirmation découle d'un amalgame entre le mot hacker et pirate. Le hacker n'est, au fond, qu'un bidouilleur dont la philosophie de vie pourrait être celle d'Anonymous (voir les liens en fin d'article). Le pirate, lui, est défini par le sens commun comme celui qui téléchar-

ge des fichiers pour son propre plaisir sans jamais payer. Dire qu'Anonymous n'est qu'une bande de pirates est totalement faux : ces DoS (attaque par dénis de service) engagés d'hacktivistes sont des manifestations fondées sur des idées plus larges que celles de l'utilisateur lambda qui se contente de pomper un film gratuitement. Et évidemment, les nombreuses autres actions d'Anonymous pour la défense de la liberté sont amplement suffisantes pour comprendre qu'il ne s'agit pas là uniquement de remplir son pc de fichiers gratuits.

La définition du pirate est, hors du sens commun, légèrement plus complexe. Par exemple, de nombreux partis pirates ont obtenu des sièges dans des assemblées étrangères, la politique du pirate ne s'en tenant pas seulement au téléchargement gratuit. Mais il semble que l'affirmation s'en tient vulgairement au sens commun, donc nous nous en tenons également là.

## Les Anonymous sont des voleurs, des délinquants

Cette opinion est basée sur une méconnaissance des actions d'Anonymous. Les DoS bloquant les sites visés par Anonymous ne sont pas dégradés, ils sont justes bloqués pour quelques heures. Cette manœuvre, bien qu'elle soit punie par la loi, ressemble à un sitting : de nombreux manifestants se pressent devant un lieu particulier et, par là même, en bloquent l'accès. Les sitting réels sont aujourd'hui plus ou moins tolérés et les manifestants sont pacifiques, ils ne pillent pas, ils ne dégradent pas. De plus, une grande majorité d'Anonymous ne DoS pas, s'en tenant à des actions tout à fait légales. Anonymous ne peut donc pas être assimilé à une bande de voleurs.

La presse emploie également le terme « Robin des Bois du web », expression qui, bien que flatteuse, sous-entend le vol, ce qui n'est pas le cas. Certains répliqueront que des données sensibles ont été exposées au public (Vivendi, par exemple) après des defaçages\* et qu'il y

a donc eu vol. Mais là encore, cela ne répond pas à la définition commune du vol. Le vol suppose qu'il y ait nuisance, perte et intérêt personnel. Or les fichiers ne sont pas perdus, ils sont juste partagés afin de révéler par exemple, les mensonges d'une entreprise.

## Les Anonymous sont des mercenaires à votre disposition

Fréquemment sur IRC ou d'autres supports Internet de communication, certains individus viennent quêter Anonymous pour leurs besoins personnels : ils souhaitent détruire les serveurs de leur école, pirater leur université, voulant que leur bourse arrive plus vite, ou encore trafiquer le compte Facebook de leur petite sœur... Anonymous ne répondra jamais à ces requêtes, car, en plus d'être particulièrement illégales, elles ne concernent que les individus qui les proposent et non pas l'ensemble des Anons\*. Les actions menées par Anonymous sont votées sur un principe d'égalité et de transparence et concernent généralement la défense de la liberté d'expression, l'aide à d'autres pays qui voient leurs libertés réduites, la lutte contre les lois liberticides, le combat contre les sectes, etc.... Bref, il s'agit de défendre des causes parfois mondiales et non pas assouvir les vengeances personnelles insensées, injustifiées et dangereuses. Il s'agit de servir l'intérêt général.

## Les Anonymous ne font que des actions en ligne

Encore une fois, c'est un préjugé :

- De nombreuses manifestations « IRL » prouvent le contraire.
- L'opération BlackMarch consistant à boycotter l'achat et le téléchargement de tous produits culturels (musiques, films, livres, magazines, jeux vidéo...) au mois de mars, mois de bilan pour les industries culturelles.

## VoX : Anonymous Qui sont-ils ?

- « Black Fax » consiste à faxer des feuilles noires à la cible, ce qui aboutit à la longue au plantage des télécopieurs. Cela a notamment été réalisé sur les services gouvernementaux Lybiens durant la répression de Kadhafi.

## Les Anonymous ne sont que des adolescents en crise

Bien entendu fausse, cette déclaration peut être rejetée par de nombreux « vieux » Anons. L'idéal est de faire un tour sur l'IRC et d'en jauger la maturité : si quelques kikoolols\* s'y perdent parfois, ils sont une minorité. Mais cette affirmation soulève un autre problème : l'adolescence et la jeunesse sont perçues par beaucoup comme indignes d'être écoutées sous prétexte qu'elles sont atteintes d'une maladie qu'on nomme crise. Toute crise humaine est justifiable et prend ses sources dans le réel, ce n'est pas une folie qui se fixerait sur ces individus telle une grippe à étouffer sous l'absorption de médicaments. La jeunesse, bien qu'elle n'ait pas de rides, de cicatrices, n'en a pas moins un cerveau, des yeux, des oreilles. Pire que ça, certains jeunes sont encore plus sensibles aux réalités, ceux-ci n'étant pas accaparés par un travail éreintant ou déjà touchés par cette autre maladie que l'on nomme résignation, bien courante chez les « vieux ».

## Les Anonymous font tous des DoS

Le DoS est généralement cité comme l'arme principale des Anons, or nombreux sont les anonymes qui se refusent à utiliser ce « laser » ou « canon » illégal.

De nombreuses autres armes sont utilisées ou ont été utilisées par Anonymous : les manifestations, black fax, livraisons massives de pizza, canulars téléphoniques, boycott, l'aide apportée pour contourner la censure et protéger sa vie privée, le partage de l'information

(notamment celle qui n'est pas relayée par les médias)...



**Black March**  
**Operation Zero Dépense**  
ACTA  
(accord commercial anti-contrefaçon)

38 pays, dont la France, ont signé ce traité international négocié dans le plus grand secret, qui doit lutter contre la contrefaçon au niveau mondial. Ce traité doit encore être ratifié par le Parlement européen.

ACTA est un accord négocié secrètement de 2007 à 2010 par un petit "club" de pays. Négocié plutôt que débattu démocratiquement, ACTA contourne les parlements et les organisations internationales pour imposer une logique répressive dictée par les industries du divertissement.

Il représente une menace pour les internautes dont la liberté risque d'être supprimée en même temps que les principes fondamentaux de justice que sont la présomption d'innocence et la charge de la preuve.

Au-delà de ça, le traité ACTA voudrait que toutes les émissions et réceptions de paquets sur internet soient régulées et vérifiées. Alors que, de ses propres mains et meninges, le peuple a su lui-même créer un outil de liberté et de partage total, une poignée de bien-pensants qui tentent uniquement de protéger des intérêts et de l'argent, bloquent et régulent notre accès à la culture comme si Internet leur appartenait. La liberté, la connaissance et la culture se paient, et se paient cher.

**NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS.**

Comme un black-out d'internet ne semble pas avoir suffi à faire comprendre l'énorme influence des internautes sur l'opinion du monde entier, une nouvelle opération légale va être mise en place pour toucher le point le plus sensible des majors de l'industrie culturelle: leur portefeuille.

Anonymous demande de :

- ne pas acheter de musique et de ne pas en télécharger
- ne pas aller voir des films au cinéma
- ne pas télécharger ou acheter de DVD / BluRay
- ne pas acheter de magazines ou de journaux
- ne pas acheter de jeux vidéos ou de livres

**DURANT TOUT LE MOIS DE MARS 2012**

**Pourquoi le mois de Mars 2012 ?**  
Car il s'agit de la fin du premier trimestre de l'année 2012 à partir duquel sont édités les premiers rapports de l'année sur la santé économique des entreprises.  
Autant dire que la non-consommation totale de biens culturels durant un mois entier risque de mettre en mal les comptes des ayants droits, et de faire changer l'avis des actionnaires sur les démarches à entreprendre pour lutter contre le partage culturel.

**INFORMEZ-VOUS**  
Ne décrochez pas cette affiche  
Faites passer le message  
Nous sommes Légion  
Merci à vous

"Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui le regardent sans rien faire."  
Albert Einstein.

## Les Anonymous sont fâchés, car ils ne peuvent plus télécharger avec Megaupload

Un tour sur Wikipédia (voir dans « pour en savoir plus » à la fin de ce dossier) vous suffira à comprendre qu'Anonymous n'est pas né avec l'affaire Megaupload, mais plutôt avec les combats contre la scientologie, l'aide aux révolutions arabes, la lutte contre les lois liberticides (ACTA, SOPA, PIPA, HADOPI...), etc... Megaupload, est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase dans un contexte de lois anti-Internet, d'où la présence massive d'Anonymous durant cette période ainsi que l'apparition de ceux-ci dans les médias traditionnels.



## Anonymous est une organisation secrète

Petit fantasme de la presse à sensation, cette allégation serait un bon pitch pour un film, mais ce n'est pas la réalité. Premièrement, Anonymous n'est pas une organisation : ils n'ont pas de chefs ou de hiérarchie. Ils savent s'organiser pour des actions précises, mais toutes les décisions sont prises à l'aide de votes. Deuxièmement, Anonymous n'est pas «secret» : masqué ne veut pas forcément dire caché. Ils agissent dans l'anonymat pour leur sécurité individuelle, mais tout le reste est d'une totale transparence. De plus, tout le monde peut devenir Anonymous. Pour cela rien de plus simple, croire en la liberté de penser et de s'exprimer de tous les peuples, se battre pour maintenir cette liberté dans les pays démocratiques, ou se battre pour la restaurer dans les régimes tyranniques. Si vous voulez vous adresser à Anonymous, cherchez-les, vous les trouverez.

## L'anonymat d'Anonymous est contraire aux principes démocratiques

« Les Anonymous ne respectent pas les principes démocratiques, et ce sont des lâches », c'est un type de discours que l'on peut rencontrer au hasard d'une lecture ou d'une écoute dans les médias. Anonymous croit en la démocratie et se bat pour elle. Encore une fois, l'anonymat leur permet d'agir avec plus de force. Gardons à l'esprit que dans nos sociétés libres (comme la France) certaines pressions sociales dissuadent les individus à s'exprimer. Combien de salariés, par exemple, refusent d'afficher leur opinion dans leurs entreprises de peur d'affronter leur patron ou de subir des pressions dans leur vie quotidienne ? Subir à découvert ou agir masqué, telle est la question. L'anonymat est leur réponse, plus particulièrement dans la sphère Internet où les catégories sphères privées/sphères publiques ne sont pas applicables. Peut-être qu'un jour, dans une société plus tolérante, ils pourront tomber les masques, mais ce jour n'est pas encore arrivé.

## Les Anonymous sont tous des hackers, des génies de l'informatique

Si l'esprit hacker est bien présent et vivant dans les rangs d'Anonymous, ce n'est pas pour autant que tous les Anonymous ont des connaissances poussées en informatique qu'on suppose des hackers. Le minimum requis est de savoir se débrouiller pour chercher une information sur Internet, être patient et téméraire dans le suivi des tutoriaux pour ainsi rejoindre l'IRC en toute sécurité. Curiosité, enthousiasme, envie d'apprendre par soi-même sont des qualités souvent partagées, mais nous ne pouvons pas généraliser la population présente au sein d'Anonymous, tant elle est diverse d'âges, de professions, de compétences...



## Les Anonymous se prennent trop au sérieux / Les Anonymous ne sont pas assez sérieux

Débat entre les Anonymous de longue date, il fait référence au lieu premier des Anonymous, 4chan (voir historique dans les pages précédentes). Les blagues potaches y sont légions, de nombreux memes\* y ont vu naissance. Les farces y sont grinçantes et à l'instar des DoS, on y retrouve parfois la même procédure de trolling\* : on prend une cible, on la bombarde d'attention, on la met sous les flashes d'Internet, on la harcèle, on la ridiculise (Rebecca Blacks avec son fameux « Friday » dont la vidéo est à présent l'une des plus détestées du web). La blague est grinçante, à la fois dénigrant la médiocrité de ces inconscients qui osent s'afficher malgré leur absence de talent et juste vulgaire à la manière d'adolescents se moquant de plus « faible » que soi. Ce qui explique largement pourquoi une partie d'Anonymous abandonne cet humour. Ce Lulz\* est également revendiqué par une partie d'Anonymous se plaignant que ce vol d'oiseaux migrateurs qu'est Anonymous ait pris une hauteur sérieuse, froide, sans humour. N'oublions pas que le Lulz, bien employé peut agir comme une arme à la manière des DoS : lors du Projet Chanology, les canulars téléphoniques consistaient à harceler l'Église de scientologie avec des messages diffusant en boucle la chanson « Never gonna give you up », même de 4chan.

# Décryptage du slogan

*We are Anonymous  
We are Legion  
We do not forgive  
We do not forget  
Expect us*

## « Nous sommes Anonymous »

Ce sont des anonymes. Leur anonymat est leur force, mais aussi une cause qu'ils défendent. Tout citoyen doit disposer d'un droit à l'anonymat, dans le monde réel comme sur Internet.

## « Nous sommes Légion »

Légion fait référence à une autre de leur force : le nombre. Ne les comptez pas en milliers, mais en centaines de milliers et sans doute davantage. Ils n'ont pas de frontières. Ce n'est pas une masse composée d'individus irréfléchis, c'est une émanation de la diversité de ce monde. Ils préservent leur propre individualité, ils choisissent librement de se battre (Légion vient du verbe latin Legere : choisir).

## « Nous ne pardonnons pas Nous n'oublions pas »

Dans le flux d'informations de nos sociétés numériques, les peuples oublient bien vite. Pas eux. Menacer nos libertés, ils ne le pardonneront pas, ils ne l'oublieront pas.

## « Comptez sur nous »

Plusieurs traductions de « Expect us » existent en français : redoutez-nous (la plus utilisée durant les opérations, car cette phrase s'adresse à ceux qu'ils combattent), Comptez sur nous (traduction que nous avons choisie pour le magazine). « Comptez sur nous » s'adresse à tous ceux qui ont besoin d'aide, à tous ceux dont la liberté est menacée (comme le peuple syrien en ce moment), « Comptez sur nous » est la menace qu'ils adressent aux oppresseurs, à tous ceux qui veulent porter atteinte à nos libertés.



## Pour en savoir +

**Pour en finir avec les préjugés sur les hackers et l'amalgame avec les pirates :**

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Hacker>

<http://multitudes.samizdat.net/L-Ethique-hacker-de-Pekka-Himanen>

[http://www.secuser.com/dossiers/devenir\\_hacker.htm](http://www.secuser.com/dossiers/devenir_hacker.htm)

<http://owni.fr/2011/08/26/pourquoi-je-veux-que-ma-fille-soit-un-hacker/>

**Anonymous, origines, actions ; bref, Anonymous en général :**

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Anonymous\\_%28collectif%29](http://fr.wikipedia.org/wiki/Anonymous_%28collectif%29)

<http://anonops.blogspot.com/>

<http://www.rezocitoyen.fr/anonops.html>





# Lexique

- **Anons** : les individus composant Anonymous.
- **DoS** : déni de service, il s'agit de saturer un site en lui envoyant un grand nombre de requêtes. Débordé, le site ne répond plus, ne s'affiche plus durant la durée du DoS. Rien n'est détruit, rien n'y est détérioré, rien n'y est volé. A ne pas confondre avec DDoS (distributed denial of service attack) dont le procédé diffère.
- **Défaçement** : Le defaçage consiste à modifier la présentation d'un site, sa page d'accueil. Cette modification se fait à l'insu du propriétaire du site.
- **IRL** : in real life, dans la vie réelle.
- **Kikoolol** : jeune internaute s'amusant sur le net écrivant généralement en langage SMS voir pire, aime à dire "lol" de façon inappropriée et "kikoo" en guise de salutations. Plus d'infos : <http://desencyclopedie.wikia.com/wiki/Kikoolol>
- **Lulz** : « Lulz » est parfois considéré comme le pluriel du « lol ». Il est souvent utilisé dans des phrases telles que « I did it for the Lulz » (je l'ai fait pour l'amusement). Il désigne le rire méchant, mauvais ou encore sardonique.
- **Majors** : les industries culturelles « chefs », « premières » de leur domaine.
- **Mème** : Ne pas confondre avec le "même" français. Il s'agit d'une image, vidéo, information qui sera répliquée et transformée par les individus sous toutes les coutures, généralement sous la forme de l'humour, sur Internet. Exemple : "double rainbow", "mer il et fou", " fus roh da", l'homme nu de la redoute...
- **Troll** : Là où il y a discussion, le troll peut s'y trouver. La mission qu'il s'est donnée est de lancer des polémiques qui n'ont généralement rien à voir avec le sujet initial, de détourner le sujet, de monter les participants les uns contre les autres, bref de perturber l'équilibre de la communauté. « Don't feed the troll » (ne nourrissez pas le troll ; Règle 14 d'Internet par les anciens anonymous) est donc la règle à suivre pour éviter les dommages causés par ce genre d'individus.
- **Trolling** : action du troll (voir au-dessus)

# L'absence de chef parmi les Anonymous

illustrée par l'expérience de Milgram

La philosophie de vie hacker se définit notamment par le refus de toute autorité, c'est donc en toute logique qu'Anonymous a également adopté ce point de vue : chefs, leaders, présidents ou directeurs, il n'en existe pas. Une hiérarchie dans les rangs des anons ? Oubliez ça, Anonymous refuse de s'organiser autour de ces niveaux d'autorité.

Si l'autorité et ses représentants ont peut-être l'avantage d'organiser la société, les entreprises et autres institutions humaines, l'histoire et de nombreuses expériences prouvent également que l'autorité et la soumission aveugle peuvent avoir des conséquences terrifiantes, voire meurtrières.



« Shock box » Dispositif envoyant les décharges à Bob

## L'expérience de Milgram

L'expérience de Milgram réalisée entre 1960 et 1963, vise à comprendre ce phénomène de soumission à l'autorité et les conséquences qui en découlent. L'objectif de Milgram était de comprendre comment, durant la Seconde Guerre mondiale, des gens normaux avaient pu obéir à des ordres monstrueux (dans les camps, notamment). Milgram procède ainsi :

Le sujet testé, appelons-le Georges, pense participer à une expérience sur la mémoire en compagnie d'un partenaire lui étant également présenté comme sujet, nommons-le Bob. En laboratoire, un scientifique reste présent pour conduire l'expérience qui se présente ainsi : Georges fait apprendre une liste de mots à Bob et le questionne ensuite pour vérifier qu'il a bien appris. Les deux sujets sont séparés physiquement, mais reliés à un dispositif électrique. À chaque fois que Bob fera une erreur dans son test de mémoire, Georges devra le punir d'une décharge. Cette décharge sera de plus en plus grande, le dispositif permettant d'envoyer assez d'électricité pour tuer Bob.

Bob, notre sujet électrocuté, n'a pas une brillante mémoire et se trompe souvent.

Au bout d'un certain nombre de décharges, Georges peut l'entendre crier.

Georges râle, s'inquiète auprès du scientifique de la bonne santé de Bob. Le scientifique, à toutes ces interrogations, se contente de lui dire de façon neutre : « il faut continuer l'expérience ».

Georges continue le test, appuyant sur le dispositif malgré l'indication claire du danger de mort pour Bob, obéissant au scientifique, certes sans plaisir, mais obéissant quand même. Après un bon nombre de décharges, Bob ne répond plus, ce qui suppose qu'il est dans un sale état, voire mort.



« Georges » envoyant des décharges

Car oui, Georges obéira à l'expérience et enverra des décharges jusqu'à la mort de Bob, sans même que le scientifique n'ait à le menacer de continuer. Toujours en se contentant de répéter comme un robot « il faut continuer l'expérience » et en affichant clairement sa blouse blanche de scientifique, donc de l'autorité en ce lieu, il arrivera à faire tuer Bob par Georges sans nulle autre pression que son unique présence en tant qu'autorité.

Georges n'est pas un crétin. Georges est lui-même scientifique, intellectuel, professeur. Georges peut être patron, élève, ouvrier, cadre ou commerçant.

Mais Georges, quelque que soit sa culture, son milieu, obéira à l'autorité, même si cette autorité lui demande de tuer. Et cela sans menace, sans torture, juste avec l'apparat de la blouse blanche et du labo.

Quant à Bob, rassurez-vous, il est acteur et n'a subi aucune décharge électrique dans aucune expérience.

## Quelques statistiques

Plus de 60 % des personnes testées administrent un choc électrique mortel à Bob simplement parce qu'on le leur a ordonné (sans menaces). Selon certaines conditions d'expérience (si un pair administre les chocs, par exemple), on obtient des scores de 92.5%.

Beaucoup se rebellent dans leur discours, mais au final continuent tout de même d'administrer les chocs. Très peu ont le courage de désobéir et de quitter l'expérience, même si l'on constate sur le visage des « Georges » que la situation vécue est insupportable pour leur conscience.

## Le jeu de la mort Zone Xtreme



Récemment, l'expérience de Milgram a été reprise et transposée sur un plateau de télévision (photo ci-dessus). Le protocole est presque le même :

Le scientifique est remplacé par une animatrice, il y a un public, on est sur un plateau TV. Il n'y a rien à gagner, le jeu est présenté au sujet « Georges » comme une émission test (donc pas même susceptible de passer à la TV). Ce faux jeu consiste en un test de mémoire où toute erreur est sanctionnée par une décharge électrique exponentielle.

On peut s'imaginer qu'un scientifique peut avoir plus d'autorité. Après tout, quand il s'agit de science, on devrait être plus enclin à obéir. Et puis, la science c'est un truc important, qui fait avancer le monde, bref, ils doivent avoir des raisons ces scientifiques... Donc, les arguments à l'obéissance peuvent être nombreux. La télévision, les jeux, c'est futile, ça n'a rien d'important, et on pourrait croire qu'il est facile de renoncer à suivre des requêtes dangereuses.

## Foutaises ! Le taux d'obéissance est de 81 % sur un plateau TV...



« Bob » de la zone Xtreme

Et les sujets « Georges », qu'en disent-ils ?

Le « **Je savais que c'était faux** » revient souvent. Dénier ? Comment peut-on leur reprocher de se mentir à eux-mêmes ? Après tout, quelle conscience accepterait de porter à la fois le poids de l'humiliation d'être soumis, manipulable à souhait et d'être potentiellement capable de torturer si une vulgaire animatrice TV le lui ordonnait ?

L'expérience ne leur a rien appris, et ils reproduiront sans doute les mêmes tortures, sous les ordres d'une autorité quelconque, dans un contexte réel.

« **Merci** » : dans l'expérience originale de Milgram, un de ces sujets « tueurs » avait remercié l'équipe de Milgram pour l'enseignement que ce douloureux moment lui avait appris. Il était enfin

vacciné contre la soumission aveugle, il avait enfin compris l'importance du

« Non ! » en expérimentant de façon factice les situations où la désobéissance est primordiale.

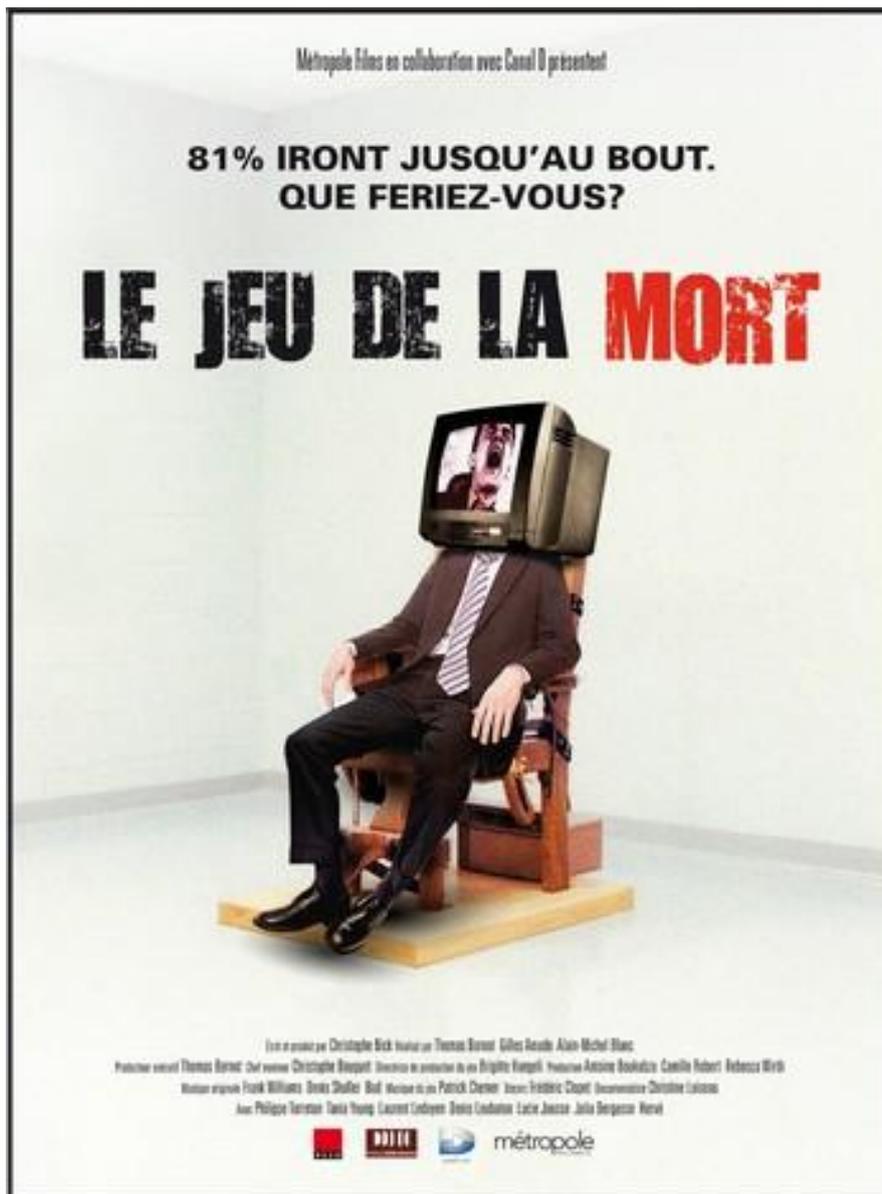
C'est la réaction la plus saine que l'on peut avoir face à cette expérience. Voir en face ce dont on a pu être capable et en tirer les enseignements, c'est-à-dire rester maître de ce que l'on souhaite vraiment et ne pas se perdre dans des contextes d'autorités.

« **Moi, jamais je ne me ferai avoir !** »

J'avoue que vous avez déjà un avantage : vous êtes à présent familier (si vous ne l'étiez pas auparavant) avec cette vilaine « soumission à l'autorité », vous savez qu'elle est dangereuse et qu'elle peut se situer dans des contextes que l'on n'imagine pas (comme à la télévision par exemple).

Cela dit, le : « moi jamais ça ne m'arrivera » est clairement un indicateur du potentiel à être manipulé, car cet individu-là ne reste pas sur ses gardes et n'accepte pas de douter de ses propres capacités de « résistance ». Quelqu'un de sûr de lui n'est pas alerté, ne se méfie pas de ses propres comportements de soumission dangereux, forcément, il se croit à l'abri, et c'est à ce moment précis qu'il se fait piéger. Le fait de douter et de dire que ça peut nous arriver permet de garder les yeux ouverts et de se réveiller sainement s'il y a situation de manipulation.

On voit donc au travers de cette expérience, tout l'intérêt d'absence d'autorité si chère aux hackers et à Anonymous : les Georges-Anonymous restent non seulement maîtres de leurs convictions et ne se font pas imposer des idées provenant d'un individu tout puissant qui pourrait être potentiellement dangereux. Chacun se sent responsable et responsabilisé.



## En savoir + :

### Expérience de Milgram :

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Exp%C3%A9rience\\_de\\_Milgram](http://fr.wikipedia.org/wiki/Exp%C3%A9rience_de_Milgram)

<http://www.psychologie->

[sociale.com/index.php?option=com\\_content&task=view&id=60&Itemid=2](http://www.psychologie-sociale.com/index.php?option=com_content&task=view&id=60&Itemid=2)

### Le jeu de la mort :

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Le\\_Jeu\\_de\\_la\\_mort\\_%28documentaire%29](http://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Jeu_de_la_mort_%28documentaire%29)



# ACTA

## qu'est-ce que c'est ?

ACTA c'est l'Anti-Counterfeiting Trade Agreement, soit l'Accord Commercial Anti-Contrefaçon (ACAC en français). Officiellement, ce traité vise à protéger les propriétés intellectuelles de toute contrefaçon (les fameux copyrights, par exemple). Le traité prévoit, entre autres, de responsabiliser les fournisseurs d'accès à Internet (FAI) en les incitant à divulguer aux potentielles « victimes » des informations privées sur leur client (voir l'article 27 du traité). Grâce à ces informations, des amendes pourront être prononcées : « des dommages et intérêts adéquats en réparation des dommages subis par le détenteur du droit du fait de l'atteinte portée à son droit » (Section 1 article 2.2). Il existe aussi la possibilité de couper des lignes. Les fournisseurs d'accès pourront eux-mêmes être condamnés. ACTA est un traité qui touche à la fois la contrefaçon réelle (telles que les marchandises de marque contrefaites ou les marchandises dites pirates) et la contrefaçon via l'informatique (tels que les fichiers sous copyright non autorisés).



## Au-delà du discours officiel, qu'est-ce qu'**ACTA** ?

ACTA est présenté comme un traité visant à protéger les marchandises et les propriétés intellectuelles (comme des œuvres musicales ou des brevets de médicaments par exemple). En réalité, sous ce traité se camouflent de grands lobbies l'ayant préparé en secret depuis plusieurs années (officiellement les négociations auraient commencé en 2008). ACTA ne sert pas l'intérêt de tous, mais des intérêts privés, une très petite minorité, principalement de grandes compagnies.

ACTA donnera naissance à de nouvelles polices sur Internet, polices à la solde des grandes entreprises et des intérêts privés. Les FAI devront mettre leurs clients sous surveillance, les douaniers pourront fouiller vos lecteurs MP3 pour vérifier qu'il n'y a pas de contrefaçons, certains produits vitaux tels que les médicaments génériques pourront être détruits.

Afin d'illustrer un monde sous ACTA, voici quelques conséquences d'un tel traité :

**- Vos données privées seront**

**accessibles.** Les ayants droit pourront contraindre les FAI (Fournisseurs d'Accès à Internet) à leur donner des informations sur votre ligne. Pour faire une petite analogie avec la téléphonie, c'est comme si une entreprise pouvait vous mettre sur écoute, avoir vos relevés téléphoniques et cela en toute légalité, uniquement pour le motif d'une suspicion d'atteinte à la propriété intellectuelle. Vous pensez sans doute qu'il s'agit de contrôler des infractions telles que le téléchargement illégal ? Eh bien non, pas seulement : même des échanges de fichiers, dans une sphère familiale par exemple, suffiraient à vous mettre sous surveillance. Vous copiez des morceaux de musique que vous avez achetés le plus légalement du monde sur un autre PC vous appartenant via Internet : attention, vous êtes suspecté de faire de la contrefaçon. Pour faire une blague sur un forum, vous parodiez une marque en la détournant : attention, vous êtes suspecté de faire de la contrefaçon. Vous filmez la chorale de votre école qui chante un morceau de U2 puis vous mettez la vidéo sur YouTube : attention, vous êtes suspecté de faire de la contrefaçon. Pour tous les exemples que nous venons de citer, nous ne disons pas qu'ACTA condamnera ce genre d'activités, nous disons juste que cela suffira aux ayants droit pour accéder à vos informations personnelles. Bref, ACTA est flou quant à sa définition de « contrefaçon », un traité inadapté au monde d'Internet qu'il veut pourtant légiférer.

**- Vous aurez à payer des**

**amendes,** sans que votre culpabilité ait pu être complètement prouvée (par exemple votre voisin peut très bien utiliser votre WiFi à votre insu). Votre ligne pourra être coupée, des sites de plateformes de fichier pourront être supprimés, ou tout site et blog ayant des images ou vidéos copyrightées (c'est-à-dire à peu près tous les blogs amateurs).

Et que dire des forums qui partagent le plus simplement du monde des liens. Où sera la limite ? Où commence la contrefaçon ? Ce sont les ayants droit qui le détermineront.

*Rappelez-vous,* ce jeudi 19 janvier 2012 : fermeture de Megaupload. Ce type de fermeture soudaine deviendra fréquent.

**- ACTA sera un frein à toute**

**innovation.** Les logiciels libres pourront très vite être considérés comme de la contrefaçon et leur diffusion sur le web interdite. Pour le dire autrement, créer, programmer, innover deviendra un exercice périlleux tant il faudra veiller à gommer toute ressemblance avec un produit déjà existant.





- ACTA porte sur la protection de toute propriété intellectuelle liée au commerce, dont les brevets. Or, sont aussi brevetés certains animaux, des plantes et les médicaments (voir plus bas pour les conséquences d'ACTA sur les médicaments génériques). Pour le dire autrement, **ACTA touchera aussi les sachets de semences sous brevets et donc s'insinuera dans le monde de l'agriculture.** La circulation des semences sera fortement altérée. De plus, le brevetage des semences est en constante augmentation depuis plusieurs années et le traité risque d'accélérer le mouvement.

- Un autre exemple est souvent évoqué pour démontrer la menace que constitue ACTA: **ACTA limitera la circulation des médicaments génériques.** En effet, chaque médicament est breveté dans différents pays. Les médicaments génériques sont jusqu'ici tolérés et rendent possible la distribution de tels produits vers des pays pauvres (notamment en raison de leurs prix moins élevés). Avec ACTA, ces médicaments

pourront être considérés comme une contrefaçon et seraient aussitôt retirés du marché. Les conséquences seraient tout simplement catastrophiques sur le plan humanitaire et sanitaire. Des politiciens pro-ACTA, dans plusieurs pays, affirment que les médicaments génériques ne seront pas touchés par le projet. De nombreux élus se veulent rassurants. Seul hic, avec ACTA, ce seront les ayants droit qui dicteront les règles et les politiques peineront à former un véritable rapport de force face aux intérêts privés. Ce sont toutes les démocraties de ce monde qui se verront court-circuitées dans le domaine de l'échange, de l'information et des libertés individuelles.

Les exemples que nous venons de citer vous semblent exagérés ? Aujourd'hui oui, mais demain avec ACTA, ces scénarios deviendront réalité. Vous ne nous croyez toujours pas ? Documentez-vous, lisez, renseignez-vous sur ACTA pour comprendre toute la dangerosité d'un tel traité pour nos démocraties.



## ACTA est un cheval de Troie

ACTA est un véritable cheval de Troie : si le traité est entériné, tous les pays signataires devront adapter leurs procédures, créer de nouvelles lois répressives afin d'être conformes au traité, transformer les FAI en service de surveillance. Ce traité est un véritable appel d'air à de futures lois liberticides. La vie privée sur Internet sera très largement restreinte, la notion même de « contrefaçon » permettra toutes les dérives possibles sur un simple jeu de sémantique. Les médicaments génériques et les semences sous brevets seront directement touchés.

C'est toute la libre circulation de la culture et du savoir qui se voit là menacée. HADOPI sera un doux souvenir à côté de ce que nous devons subir.

Mi-2012, le Parlement Européen devra se prononcer sur ACTA pour un ultime vote de consentement. Il est difficile de revenir en arrière après qu'un traité ait été entériné, c'est avant sa ratification qu'il nous faut nous battre.

D'ailleurs, Anonymous appelle - *bien évidemment*- le Parlement Européen à rejeter ACTA.



« Chacun le sait, l'accord ACTA pose problème, qu'il s'agisse de son impact sur les libertés civiles, des responsabilités qu'il fait peser sur les fournisseurs d'accès à Internet, des conséquences sur la fabrication de médicaments génériques ou du peu de protection qu'il offre à nos indications géographiques... Cet accord peut avoir des conséquences majeures sur la vie de nos concitoyens, et pourtant tout est fait pour que le Parlement européen n'ait pas voix au chapitre. Ainsi aujourd'hui, en remettant ce rapport dont j'avais la charge, je souhaite envoyer un signal fort et alerter l'opinion publique sur cette situation inacceptable. Je ne participerai pas à cette mascarade. »

**Kader Arif, eurodéputé, rapporteur principal de l'ACTA qui démissionna de sa mission après avoir rendu son rapport le jeudi 26 janvier 2012.**

# L'actualité d'Anonymous sur ACTA

VoX ne fait que relever les faits avérés des actions d'Anonymous sur l'opération ACTA. Nous rappelons que les actions telles que le DoS ou le défaçage sont illégales et passibles de graves sanctions.



**26 janvier  
2012**

Des députés polonais marquent leur opposition à ACTA en se cachant derrière le masque de Guy Fawkes (masques aujourd'hui affiliés à Anonymous) en pleine séance.

**28 Janvier  
2012**

Manifs' contre ACTA dans toute l'Europe.





## 11 Février

2012 :

Anonymous et opposants ACTA manifestent dans toute l'Europe par centaines de milliers. (Carte ci-contre)

## 17 Février

2012: séries d'attaques DoS d'Anonymous sur des sites américains tels que business.ftc.gov, consumer.gov et bien d'autres. Sans oublier les sites de la CIA et du FBI.

## 25 Février

2012 : nouvelle manifestation contre ACTA.

# ACTA, quelques passages décryptés

Nous allons vous décrypter quelques articles et paragraphes clefs portant directement ou indirectement sur Internet, afin de vous aider à mieux comprendre ce traité. Cependant, ces extraits s'articulent avec d'autres articles et nous vous invitons à lire attentivement tout le projet afin de le cerner dans son intégralité.

## Extrait de l'article 02 : adaptation législative de chaque pays

« Chaque Partie donne effet aux dispositions du présent accord. Une Partie peut prévoir dans sa législation des moyens de faire respecter les droits de propriété intellectuelle plus étendus que ceux prescrits par le présent accord, à condition que ceux-ci ne contreviennent pas aux dispositions du présent accord.

Chaque Partie est libre de déterminer la méthode appropriée pour mettre en œuvre les dispositions du présent accord dans le cadre de ses propres systèmes et pratiques juridiques. »

Pour traduire, tous les pays ayant signé ce traité devront créer ou adapter leurs lois selon les dispositions de ce traité (voir l'article 6 plus bas). De plus, il est précisé que chaque pays peut étendre le dispositif, autrement dit poser des règles plus contraignantes. Nous vous laissons imaginer l'escalade que cela peut engendrer.

## Extrait de l'article 6 : Les obligations des Parties signataires

*« Chaque Partie fait en sorte que sa législation comporte des procédures destinées à faire respecter les droits de propriété intellectuelle, de manière à permettre une action efficace contre tout acte qui porterait atteinte aux droits de propriété intellectuelle couverts par le présent accord, y compris des mesures*

*correctives rapides destinées à prévenir toute atteinte, et des mesures correctives qui constituent un moyen de dissuasion contre toute atteinte ultérieure... »*

Ici le texte est clair : tous les pays devront adapter leur législation.

## Extraits de l'article 27 : Vos activités sur Internet surveillées

Parmi les passages du traité qui font polémiques, la Section 5 du texte (« Moyens de faire respecter les droits de propriété intellectuelle dans l'environnement numérique »), soit l'article 27, fait couler beaucoup d'encre.

*« 4. Une Partie peut prévoir que ses autorités compétentes seront habilitées, en conformité avec ses lois et réglementations, à ordonner à un fournisseur de services en ligne de divulguer rapidement au détenteur du droit des renseignements suffisants pour lui permettre d'identifier un abonné dont il est allégué que le compte aurait été utilisé en vue de porter atteinte à des droits, lorsque le détenteur du droit a présenté des allégations suffisantes sur le plan juridique, relativement à une atteinte à une marque de fabrique ou de commerce*

*ou au droit d'auteur ou à des droits connexes, et lorsque ces renseignements sont demandés aux fins de la protection ou du respect de ces droits. Ces procédures sont mises en œuvre d'une manière qui évite la création d'obstacles aux activités légitimes, y compris au commerce électronique, et qui, en conformité avec la législation de cette Partie, préserve les principes fondamentaux comme la liberté d'expression, les procédures équitables et le respect de la vie privée. »*

Nous en avons déjà parlé ci-dessus : les FAI (Fournisseurs d'Accès à Internet) devront divulguer des informations sur leurs clients dans le cas où un ayant droit aurait présenté des « allégations suffisantes ». En gros, s'il y a suspicion avec quelques éléments discutables, adieu la vie privée et l'anonymat. De nouveau, on ignore où commence et où s'arrête la limite : qu'appelle-t-on « allégations suffisantes » ? Encore une fois, c'est le flou artistique.

Soulignons aussi que les ayants droit pourront faire pression sur les supposés fraudeurs en leur proposant un arrangement à l'amiable grâce aux informations qu'ils auront pu récolter. Imaginez : vous recevez un mail d'une grande maison de disque qui vous demande de payer une certaine somme, en échange de l'abandon des poursuites judiciaires en cours. Les ayants droit, avec les renseignements acquis, pourront se substituer aux institutions judiciaires.

*« 5. Chaque Partie prévoit une protection juridique appropriée et des sanctions juridiques efficaces contre la neutralisation des mesures techniques efficaces qui sont mises en œuvre par les auteurs, les artistes interprètes ou exécutants ou les producteurs de phonogrammes dans le cadre de l'exercice de*

*leurs droits à l'égard de leurs œuvres, de leurs interprétations ou exécutions et de leurs phonogrammes et qui restreignent l'accomplissement d'actes à cet égard qui ne sont pas autorisés par les auteurs, les artistes interprètes ou exécutants ou les producteurs de phonogrammes concernés ou permis par la loi. »*

Par « mesures techniques efficaces », le traité entend « toute technologie ou de tout dispositif ou composant qui... est conçu pour prévenir ou restreindre l'accomplissement, à l'égard d'œuvres, d'interprétations ou d'exécutions ou de phonogrammes, d'actes qui ne sont pas autorisés par les auteurs, les artistes interprètes ou exécutants ou les producteurs de phonogrammes... ». Comprenez par là des logiciels de surveillances ou des systèmes de traçages qui inspecteront vos données à votre insu. N'oublions pas non plus que les FAI auront l'obligation de dénoncer leurs clients en cas de fichier sous copyright non autorisé. Bref, Big Brother s'installera dans votre PC.



## Pour aller plus loin :

- Ébauche du texte officiel daté d'avril 2010 en français  
[http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/assets/pdfs/ACTA\\_projet\\_texte\\_publicue\\_avril\\_2010-fra.pdf](http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/assets/pdfs/ACTA_projet_texte_publicue_avril_2010-fra.pdf)
- Texte officiel destiné à la commission de l'Union européenne publié au 23 août 2011 :  
<http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/11/st12/st12196.fr11.pdf>
- La quadrature du net :  
<http://www.laquadrature.net/fr/ACTA>
- Stop ACTA :  
<http://www.stopacta.info/>
- Dossiers ACTA RTBF  
<http://www.rtf.be/info/societe/dossier/acta-le-traite-decree>
- Article OWNI :  
<http://owni.fr/2011/10/19/une-tyrannie-droit-auteur-nommee-acta-propriete-intellectuelle-union-europeenne/>
- Vidéo explicative :  
[http://mediakit.laquadrature.net/formats\\_srt/19/2\\_big.webm](http://mediakit.laquadrature.net/formats_srt/19/2_big.webm)



# ACTA n'est pas seul(e)...

Depuis 2007, le Monde subit sans le savoir l'attaque de lobbys souhaitant protéger les droits de la propriété intellectuelle, entendez par cela les brevets des grandes compagnies. Ce projet peut paraître louable, sauf que le respect de ces brevets et les moyens de contrôle qui y sont liés se font au détriment de nos libertés individuelles. C'est ainsi que naissent ACTA, SOPA, PIPA, IPRED et INDECT.

## PIPA (Protect IP Act)

C'est un projet de loi présenté le 12 mai 2011 devant le Sénat américain. Le but de cette loi est de donner les outils au gouvernement pour limiter l'accès aux sites pirates ou contrevenants, même hébergés en dehors des États-Unis.

Comme SOPA, le projet est suspendu, en attente d'un « accord plus large ».



## SOPA (Stop Online Piracy Act)

C'est la version originale d'ACTA.

Ce projet, proposé à la Chambre des représentants le 26 octobre 2011, vise à élargir les modalités d'application des droits d'auteurs. Ce projet s'imbrique parfaitement dans un dispositif antérieur : PIPA.

Les sanctions prévues pour les sites contrevenants sont : suspension des revenus publicitaires, suspension des transactions de type PayPal, interruption du référencement des moteurs de recherche, blocage de l'accès aux sites. Ces méthodes de suspensions et contrôle utiliseraient, entre autres, la méthode du Deep Packet Inspection (DPI) permettant de connaître le contenu de la navigation des internautes donc en bafouant leur vie privée !

SOPA a reçu un avis défavorable des principaux acteurs concernés d'internet et le projet est pour le moment suspendu (mais pas annulé), l'Industrie musicale et Hollywood veillent au grain !

## IPRED (Intellectual Property Rights Enforcement Directive)

Le 11 septembre 2009, la Commission européenne communique son souhait de renforcer l'application de la propriété intellectuelle. Marielle Gallo, eurodéputée, a remis un rapport en 2010 qui appelle l'Europe à plus de répression sur le partage de la culture, alors même que des enquêtes indépendantes démontraient une croissance économique dans ce secteur.

Ce rapport est l'exemple même de l'incompréhension et l'incompétence de nos élus sur l'ère numérique. Pourtant, ses conclusions ont été adoptées à 328 voix contre 245.

Les eurodéputés n'ont pas su (ou voulu) déceler les contradictions de ce rapport et ont adopté des mesures qui menacent directement nos libertés. Une telle directive, associée au Traité ACTA, donnerait aux industries la possibilité d'obtenir la condamnation de nombreux internautes au détriment de leurs libertés fondamentales (droit à un procès équitable, respect de la vie privée...).

IPRED est actuellement en cours de révision à la Commission européenne depuis janvier pour une adoption finale prévue en septembre 2012.



**Don't change the NAME  
change your MIND!**

**INDECT** (Intelligent Information system supporting observation, searching and DEteCTion for security Citizen in urban environment)

Ce projet est la version européenne du réseau Echelon des États-Unis.

C'est un projet universitaire qui a démarré en 2009 avec le soutien et le financement de l'Europe afin de détecter automatiquement les menaces et/ou comportements criminels dans toute l'Europe.

Celui-ci utilisera les caméras de vidéo-surveillance, les sites web, les forums de

discussions, les réseaux sociaux, les serveurs de fichiers et même les ordinateurs privés pour récupérer et analyser les contenus dans le but de créer une base de données complète sur l'ensemble de la population européenne qui intégrera reconnaissance faciale, empreintes digitales (fichiers des cartes d'identité), données biométriques (fichier des passeports), opinions, amis, familles, préférences (exprimées sur Facebook, Twitter...).

Tout cela s'opérera en 2014 sans qu'aucun cadre juridique ne donne son aval puisqu'il s'agit officiellement d'endiguer la criminalité, même en piétinant nos libertés individuelles.

Chaque projet, voté indépendamment, n'a pas de portée concrète, mais imbriquez-les les uns dans les autres, vous obtiendrez alors un outil répressif digne de la Stasi, du KGB ou autre dictature pour contrôler et bâillonner sa population.

De nombreux mouvements, partis politiques et associations s'opposent à ce traité au nom de la liberté d'expression. Les Anonymous, défenseurs de cette liberté d'expression, protecteurs des libertés individuelles, agissent au quotidien pour défendre vos libertés.

## Mais ces actions ne pourront se faire sans un acteur principal : **VOUS !**

Enfin, posez-vous une question essentielle, combien de milliards d'euros ces projets et traités ont et/ou vont nous coûter ? Combien d'aides sociales, repas, vaccins ont été supprimés pour payer ces mesures ?

**Peuple d'Europe : AGISSEZ !**



# #OpGrèce

Le 3 février dernier, Anonymous s'est attaqué à de nombreux sites grecs, notamment celui du ministère de la Justice grecque, défacé (altération de la "face" d'un site Internet), sur lequel on pouvait voir ce message « Vous faites peser une nouvelle dictature sur votre peuple en permettant aux banquiers et aux monarques de l'Union Européenne de le réduire en esclavage à la fois politiquement et économiquement. La démocratie est née dans votre pays et maintenant vous la tuez ». La raison ? Son adhésion à ACTA (voir article sur le sujet) ainsi que sa politique d'austérité.

Les médias traditionnels, quant à eux, nous relayaient les informations suivantes : un plan de sauvetage allait être administré à la Grèce ce qui rassurerait enfin les marchés. Plan de sauvetage incluant les contributions alléchantes de banques de différents pays tels que la France, l'Allemagne, la Finlande... Mais pas sans contrepartie, car la Grèce devrait faire « un effort ». Mais quel effort ?

Dans la nuit du 10 Février, le Parlement grec votait le plan d'austérité exigé par l'Europe et le FMI en contrepartie de son aide. Sur l'IRC d'Anonymous, sur #OpGreece, des dizaines d'Anonymous de tous pays se relaient pour encourager le peuple grec qui subit déjà tant d'autres plans d'austérité. En France, sur #Francophone, on suit en direct le vote du parlement retransmis sur le web. Les Anonymous tentent, tant bien que mal, de décrypter la langue grecque et comprennent vite que ces mots répétés, qui ressemblent à s'y méprendre à des « non » français, sont en fait des « oui ».



L'approbation du Parlement pour la nouvelle mesure d'austérité est quasi unanime, mais devant le parlement, cette nuit-là, on entendait déjà la clameur du peuple réveillé.

Sur #OpGreece, les encouragements prennent alors une autre forme et incitent unanimement à la Révolution.

Le lendemain, la majorité des médias annoncent la nouvelle avec une certaine joie : ce nouveau plan d'austérité permettra le plan de sauvetage, et donc le financement accordé par les différentes banques.

**Une si bonne nouvelle ?**

- **Réduction de 22 % du salaire minimum** : le SMIC est à présent passé à 500 euros par mois pour un temps plein. Moins encore pour les jeunes de moins de 25 ans. Rappelons que la vie là-bas est aussi coûteuse qu'en France. Il semble donc impossible de se nourrir et de se loger convenablement.

- **Suppression de 15 000 emplois publics**. Sachant que le chômage touche déjà 20,6 % de la population active...

- **Coupe sur certaines pensions de retraite.**

- **Coupe sur l'assurance maladie**

Le peuple grec peut mourir, ce n'est pas grave, le plan de sauvetage de la Grèce va être mis en œuvre, c'est formidable. Le gouvernement, soumis à tous, que ce soit au FMI, aux lois du marché, à l'Europe, contraint son peuple à vivre encore plus durement, car évidemment ce n'est pas le premier plan d'austérité mis en place (voir historique page suivante).

La rue s'est bien évidemment enflammée les jours suivants, avec 100 000 personnes dans les rues d'Athènes (20 000 à Salonique), 40 départs de feux, et de nombreux affrontements violents avec les forces de l'ordre. Les marchés, quant à eux, étaient rassurés. Le 13 février, l'aide proposée par le plan de sauvetage n'est toujours pas versée, malgré le plan d'austérité mis en place par le gouvernement grec, et les partenaires grecs demandent de nouveaux gages.



*« Cet après-midi (20/02/12), la Bourse de Paris a terminé en hausse (+ 0,96 %), confiante avant une importante réunion pour l'avenir de la Grèce »*

Le 20 Février, le plan d'aide à la Grèce est voté favorablement. L'affaire est bien évidemment à suivre... En attendant, les Anonymous continuent de soutenir les Grecs.

# Rappel des faits

2009

Le Gouffre financier de la Grèce est révélé.

Les éventuelles causes de ce gouffre :

- Le transport et le tourisme en 2008 ont subi de graves pertes.
- Fraude fiscale importante.
- Mauvaise gestion du gouvernement : lors des années de croissance en 2000-2007, la Grèce n'en a pas profité pour assainir ses finances.
- Corruption dans les hautes sphères.

- **4 Octobre** : changement de gouvernement, le socialiste George Papandréou prend les rênes du pouvoir et, rapidement, son gouvernement annonce que le déficit budgétaire du pays est trois fois plus élevé que les chiffres officiels, avancés par le gouvernement sortant (les conservateurs de Nouvelle Démocratie avaient donc falsifié les chiffres).

2010

- **5 Mars** : les salaires et les retraites des fonctionnaires sont gelés ; le taux de TVA est augmenté de deux points à 21 %, les primes dans la fonction publique sont réduites de 30 %, les taxes sur l'essence, le tabac et l'alcool sont alourdies.

**2 Mai** : premier plan d'aide suite à un accord entre le gouvernement de George Papandréou, l'Union Européenne et le Fonds monétaire. 110 milliards d'euros seront versés sur trois ans, à condition que la Grèce réduise son budget pour un montant de 30 milliards d'euros sur trois ans. Les payeurs de cette réduction sont évidemment les citoyens.

- **4-5 Mai** : trois personnes meurent dans l'incendie d'une agence bancaire suite à une grève nationale de 48 heures dans la fonction publique.
- **7 Juillet** : l'âge de départ en retraite des femmes est porté de 60 à 65 ans, suite à l'exigence de l'UE et du FMI.

2011

- **13 Juin** : la note de la Grèce est fixée au plus bas niveau possible par Standard & Poor's.

- **21 Juillet** : deuxième plan d'aide.

- **21 Septembre** : nouvelles mesures d'austérité. Baisse de 20 % des pensions de retraite les plus élevées, nouvelle taxe immobilière.

- **21 Octobre** : nouvelles mesures d'austérité, de nouveau. Les manifestations ne cessent, rassemblant parfois plus de 100 000 personnes. On note 74 personnes blessées.

- **Nuit du 26 au 27 Octobre** : les pays de la zone Euro parviennent à un accord ; les banques acceptent de renoncer à 50 % de la dette grecque qu'elles détiennent.

- **31 Octobre** : Référendum de George Papandréou. «Veulent-ils l'adoption du nouvel accord ou le rejettent-ils ? Si les Grecs n'en veulent pas, il ne sera pas adopté», déclare alors Papandréou.

Sarkozy et Merkel convoquent Papandréou et menacent : il ne recevra plus un seul centime s'il ne met pas en œuvre ces mesures d'austérité.

- **4 Novembre** : le référendum est abandonné.

- **6-10 Novembre** : le nouveau gouvernement grec sera dirigé par Lucas Papadémos, ancien vice-président de la Banque Centrale Européenne, non élu par le peuple.

- **6 Décembre** : violences devant le parlement à Athènes.



## Défacement du site du ministère de la Justice grecque :

« Nous regardons tous les jours votre gouvernement abolir la constitution et les institutions du pays. Nous vous regardons nous mener de plus en plus près de la pauvreté. Nous vous regardons passer des lois qui nous privent de tout droit à la dignité. Nous vous regardons livrer le pays au FMI et aux banquiers. Nous savons à propos des soupes populaires dans les écoles, pour les armées de sans-abri, pour ceux qui recherchent dans les poubelles de la nourriture, pour les personnes qui perdent leur emploi et qui maintenant attendent dans les files d'attente pour une assiette de nourriture. Nous savons que votre pays a voté ACTA dans votre effort de silence. Nous savons tout. La République en Grèce est décédée. (...) »

■ Version originale : <http://www.knowledgeoftoday.org/2012/02/anonymous-hacks-ministry-of-justice.html>

### Pour aller plus loin :

- <http://www.agoravox.fr/actualites/economie/article/crise-grecque-chronologie-et-69988>
- <http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20100429.OBS3199/onze-questions-reponses-sur-la-crise-grecque.html>
- [http://fr.wikipedia.org/wiki/Crise\\_de\\_la\\_dette\\_publicue\\_grecque](http://fr.wikipedia.org/wiki/Crise_de_la_dette_publicue_grecque)
- <http://www.estrepublikain.fr/actualite/2012/02/04/grece-anonymous-contre-la-dictature-des-banques>
- <http://www.letelegramme.com/ig/generales/france-monde/monde/grece-le-plan-d-austerite-adopte-a-l-unaninite-11-02-2012-1598446.php>
- <http://reflets.info/le-sens-des-mots-plan-de-sauvetage-de-la-grece/>

# L'anonymat sur Internet



Imaginez-vous lors de vos courses au supermarché du coin. Maintenant, imaginez un inconnu vous sautant dessus et vous forçant à prendre une publicité correspondant, par le plus grand des hasards, à l'un de vos derniers achats. Comment est-ce possible ? Comment a-t-il fait pour le savoir ? Vous restez de marbre et poursuivez vos courses dans les différents rayons du magasin tout en écoutant ce drôle de morceau de musique, sûrement l'un des derniers tubes pop-rock du moment, si cher à nos supermarchés. Imaginez-vous maintenant au rayon fruits et légumes. Au moment où vous choisissez avec soin vos fruits préférés, un autre inconnu vous hurle au visage que votre traitement pour le diabète est maintenant disponible à l'achat dans un autre rayon de ce même magasin.

**Vous ne rêvez pas. Vous êtes bel et bien sur Internet.  
Devriez-vous l'accepter ?**

**Êtes-vous obligés de supporter cette intrusion dans votre vie ?**

## Être anonyme lorsque que vous naviguez sur le net est un droit !

À présent, il devient primordial de protéger votre vie privée et vos données personnelles. Depuis quelques années, les entreprises n'hésitent plus à revendre vos informations à des sociétés de communication (ou de marketing). Ces sociétés disent vouloir améliorer l'image de leurs produits. En réalité, elles s'intéressent de très près à vos recherches et à vos centres d'intérêt dans le but de mieux cibler les différents messages publicitaires qui vous harcèleront lors de votre navigation sur le net.

Certains pensent que le vieil adage « pour vivre heureux, vivons caché » est faux, que l'anonymat sur le net n'est nécessaire que si l'on a quelque chose à cacher. Ils ont tort, la décision de protéger sa vie privée n'a rien à voir avec la volonté de faire quelque chose d'illégal. La façon dont vous utilisez Internet ne regarde que vous et aucunement ces entreprises qui dressent, à votre insu, un profil précis de vos habitudes de consommation et de navigation.

Dans l'article qui suit, nous vous proposons deux très bonnes solutions pour surfer anonymement sur Internet : TOR et le VPN, en détaillant les inconvénients et avantages de chacun d'eux. Commençons par quelques définitions...

# Définitions

## Adresse IP (Internet Protocole) :

Les ordinateurs communiquent entre eux sur le réseau, grâce à ce protocole qui utilise des adresses numériques et que l'on nomme adresse IP. Elle est composée de 4 séries de nombres entiers compris entre 0 et 255. Voici un exemple d'adresse IP : 217.162.228.35. Chaque ordinateur connecté au réseau possède une adresse IP unique qui lui est propre, c'est un peu la carte d'identité ou l'équivalent d'une empreinte digitale pour votre ordinateur. C'est là qu'il devient important d'être anonyme, car en convertissant votre adresse IP en TCP (Transmission Control Protocol) il devient possible, pour qui sait le faire, de tout connaître sur votre localisation précise (pays, ville, rue...).

## IP spoofing (l'usurpation

d'adresse IP) : C'est une technique informatique qui consiste à usurper, en quelque sorte, l'identité d'un autre équipement du réseau pour bénéficier d'un service auquel il a accès. L'objectif est d'être anonyme en se masquant derrière quelqu'un d'autre.

Attention : Cette technique est totalement illégale (au même titre que l'usurpation d'identité d'une autre personne). Nous voulions juste vous dire que cette technique existe, mais sans la détailler.

## Proxy :

C'est un terme général qui désigne un composant se plaçant entre deux autres pour faciliter ou organiser leurs échanges.

Pour prendre une analogie du monde réel, si deux personnes qui ne parlent pas la même langue veulent se parler, elles vont demander l'aide d'un interprète. L'interprète est un exemple de proxy.

En informatique, un cas similaire pourrait être celui de deux programmes utilisant des technologies différentes et qui devraient communiquer entre eux. On pourra alors utiliser un proxy pour traduire leurs échanges dans les deux sens. C'est une machine faisant fonction d'intermédiaire entre les ordinateurs d'un réseau local (chez vous) et Internet. Le proxy est de moins en moins utilisé.

## Paquet :

Afin de transmettre un message d'une machine à une autre sur un réseau, celui-ci est découpé en plusieurs paquets transmis séparément. Un paquet inclut un "en-tête", comprenant les informations utiles pour acheminer et reconstituer le message, et encapsule une partie des données.

## Routeur :

Le routeur est un élément intermédiaire dans un réseau informatique assurant le routage des paquets. Son rôle est de faire transiter des paquets d'une interface réseau (votre ordinateur) vers une autre en choisissant le chemin qu'un message va emprunter.

Lorsque vous tapez une URL dans votre navigateur, celui-ci envoie la requête au routeur le plus proche qui choisit la prochaine machine par laquelle il va faire transiter la demande. Il fait en sorte que le chemin choisi soit plus court possible.

## FAI :

C'est le fournisseur d'accès à Internet (exemple : Free, Orange...). C'est un service qui vous permet de vous connecter sur Internet.

# TOR : The Onion Router

## Le routage en oignon

TOR est un acronyme pour The Onion Router (le routage en oignon) qui désigne un réseau informatique décentralisé permettant l'anonymat de ses utilisateurs sur Internet. C'est un réseau mondial décentralisé de routeurs dont la tâche est de transmettre de manière anonyme des paquets TCP (Protocole de contrôle de transmissions). C'est ainsi que tout échange Internet basé sur TCP peut être rendu anonyme en utilisant TOR.

Il ne garantit pas la protection des paquets UDP (Protocole de datagramme utilisateur. Un autre protocole de télécommunication utilisé par Internet).

Mais si vous souhaitez seulement surfer anonymement sur le net, TOR est amplement suffisant.

C'est un logiciel libre distribué sous licence BSD révisée.

*Vaut-il mieux utiliser TOR ou un proxy?*

À l'inverse d'un proxy, vous n'utilisez pas TOR mais le réseau TOR. Ce réseau est constitué de centaines de proxys et vous n'utiliserez jamais les mêmes. Les proxys du réseau TOR sont sélectionnés au hasard. Vous n'avez aucune influence sur leurs choix.

### Points positifs

- Permet de surfer de manière réellement anonyme en utilisant des suites de proxy sans laisser filtrer vos informations.
- Totalement gratuit contrairement au VPN où vous êtes obligés de payer pour obtenir un service de qualité.
- Très simple à installer et facile d'utilisation.
- Changement automatique de l'adresse IP.

### Points négatifs

- Votre connexion sera un peu ralentie, n'utilisez pas TOR quand vous téléchargez quoi que ce soit.
- TOR ne peut pas chiffrer votre connexion entre le réseau TOR et la destination finale. Il est donc possible lorsque vous envoyez des informations dites "sensibles", que vous deviez mettre en œuvre d'autres solutions pour un chiffrement final (comme HTTPS).
- TOR n'utilise pas de protection en UDP (protocole de datagramme utilisateur, un autre protocole de télécommunication utilisée par Internet). Faites bien attention, car certaines pages Web peuvent récolter directement des informations privées (dont l'adresse IP) directement auprès du navigateur par l'utilisation de JavaScript ou de la lecture des cookies.
- Le changement de chemin automatique peut être ennuyeux (obligation de se ré-identifier sur votre site préféré, par exemple Google +).



## Obtenir TOR

Il est conseillé de télécharger "Tor Browser Bundle" (Pack de Navigation Tor). Voici la procédure à suivre :



### Windows :

Pour obtenir TOR, rendez-vous sur <https://www.torproject.org/>. Cliquez sur "Download Tor". Une fois le fichier d'installation téléchargé, exécutez-le et choisissez un répertoire de destination. Vous n'avez plus qu'à lancer TOR en cliquant sur le fichier "Start Tor Browser".



### Linux :

Rendez-vous sur <https://www.torproject.org/dist/torbrowser/linux/tor-browser-gnu-linux-i686-2.2.35-7.2-dev-en-US.tar.gz> téléchargez l'archive et installez-le en suivant les indications.



### Mac OSX :

Rendez-vous sur <https://www.torproject.org/dist/torbrowser/osx/TorBrowser-2.2.35-7-dev-osx-i386-en-US.zip> pour télécharger le dossier ZIP d'installation, ouvrez-le et installez TOR.

Si vous souhaitez vérifier votre anonymat (quand vous utiliserez TOR), connectez-vous sur l'un des nombreux sites permettant de géo-localiser votre adresse IP. Vous verrez que vous n'êtes plus localisés en France, mais ailleurs (en Europe ou dans le monde) et que votre IP actuelle n'est plus celle de votre véritable adresse.

# VPN : Virtual Private Network

## Réseau privé virtuel

Pour simplifier, on peut dire que le VPN est considéré comme la meilleure technique pour être réellement anonyme.

C'est une connexion inter-réseau permettant de relier deux réseaux locaux différents par un protocole de tunnel, à savoir crypter les données présentes d'une extrémité du VPN à une autre. Le terme tunnel est utilisé pour symboliser le fait qu'entre l'entrée et la sortie du VPN, les données sont chiffrées et donc normalement incompréhensibles pour toute personne située entre les deux extrémités du VPN, comme si les données passaient dans un tunnel. C'est une liaison sécurisée entre votre ordinateur et le net. Quand vous utilisez un VPN, une nouvelle adresse IP vous est attribuée.

Les identifiants IP (données sur les IP non cryptées) peuvent être gardés par le fournisseur du VPN, cela dépend de leur politique et de la législation auxquels ils sont soumis.

Nous allons vous proposer un petit comparatif des VPN payants comme des gratuits. Les VPN gratuits peuvent être attractifs pour d'évidentes raisons économiques. Attention, les prestations proposées ne sont pas garanties (connexion ralentie, identifiants IP conservés, localisation hasardeuse...) S'ils sont gratuits, c'est qu'ils trouvent leur bénéfice ailleurs :

## VoX : L'anonymat sur Internet

en revendant leurs informations le plus souvent... De plus, les identifiants IP sont constamment conservés par les VPN gratuits. Pour ces raisons, nous vous déconseillons vivement d'utiliser ceux-ci. La liste ci-dessous est donc juste donnée à titre indicatif.

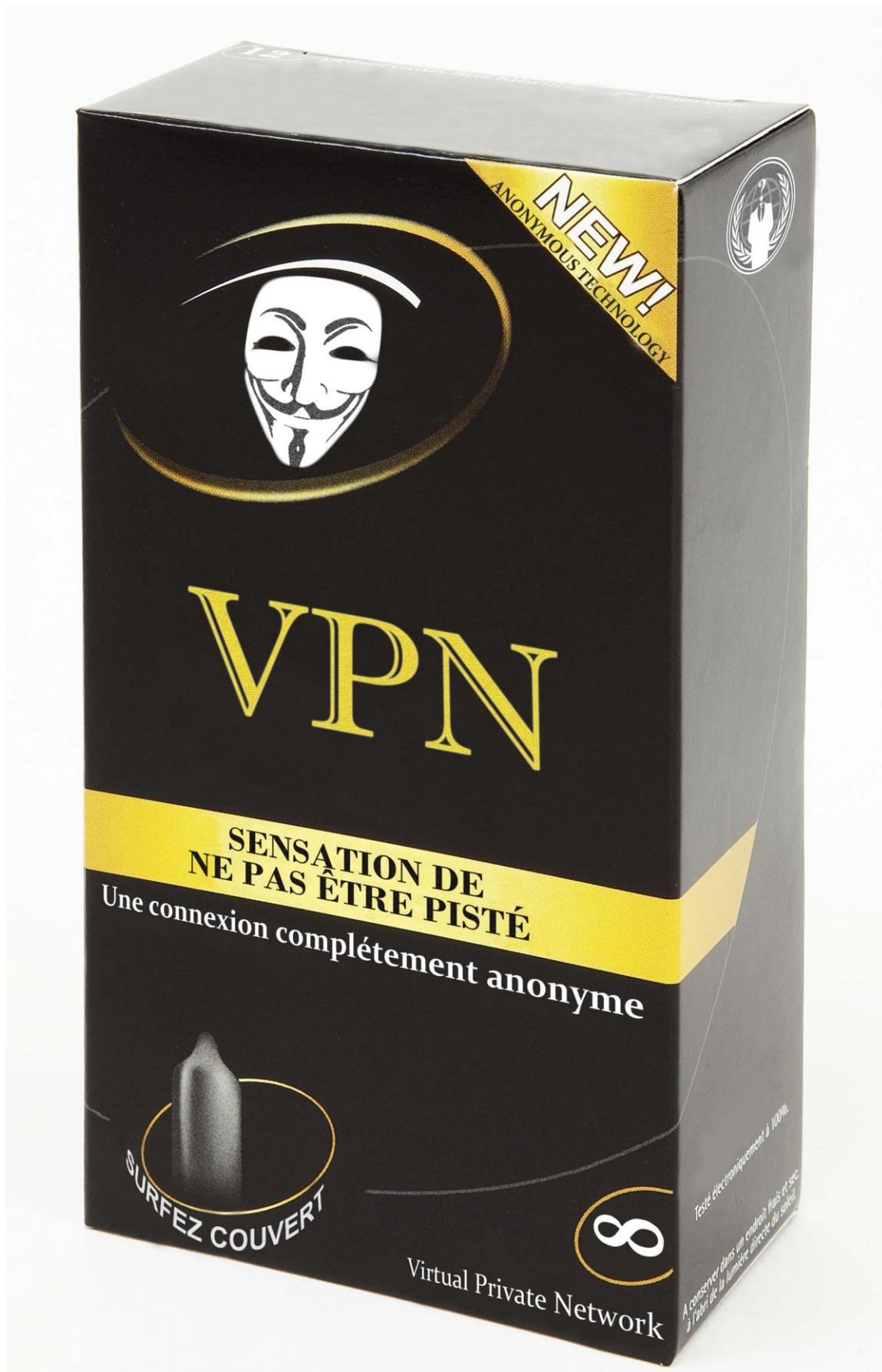
Faites attention, si vous faites quelque chose d'illégal sur des sites d'un pays, avec un VPN localisé dans ce même pays, il y a de fortes chances pour que vos identifiants IP soient communiqués et cela avec un VPN gratuit comme avec un payant.

### Quelques VPN payants :

<b>HideMyAss!</b> <a href="http://www.informationweek.com/news/security/privacy/231602248">http://www.informationweek.com/news/security/privacy/231602248</a>	<b>11.52\$</b> par mois	très connu ; <u>à éviter absolument !</u> Ce VPN a déjà livré des identifiants IP aux autorités
<b>Ipredator</b> <a href="http://www.ipredator.se">http://www.ipredator.se</a>	<b>15€</b> pour 3 mois	Ce prestataire garantit qu'aucun log n'est délivré aux autorités, car la législation suédoise le permet. Possibilité de choisir le pays du serveur VPN.
<b>VPN Tunnel</b> <a href="http://www.vpntunnel.se">http://www.vpntunnel.se</a>	<b>14€</b> pour trois mois	Ce prestataire ne garde aucun identifiant lorsque les serveurs utilisés sont suédois. Ne pas utiliser des serveurs USA, logs conservés 30 jours. Il offre la possibilité de choisir le pays du serveur VPN. Option "Connectionguard" (qui oblige une liste d'applications à utiliser une connexion VPN encryptée). Très simple d'utilisation. <u>Notre préféré !</u>
<b>TuVPN</b> <a href="http://www.tuvpn.com">http://www.tuvpn.com</a>	<b>8€</b> par mois	Ce prestataire propose de nombreuses options, mais ne précise pas sa politique quant aux logs IP de leurs clients.
<b>Arethusa</b> <a href="http://arethusa.su">http://arethusa.su</a>	<b>5€</b> par mois	Serveurs localisés en France, Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas et États-Unis. Cette compagnie située aux Seychelles est donc soumise aux lois des Seychelles. Néanmoins, il y a trop peu d'informations sur leur politique de conservation des logs IP. De plus, les localisations des serveurs sont pour ainsi dire hasardeuses.

### Quelques VPN gratuits (à vos risques et périls) :

- **FreedomIP** : VPN gratuit avec un site en français, débit plutôt bon. Mais le problème avec les VPN gratuits reste le même : quelle politique pour les identifiants IP ? [www.freedom-ip.com](http://www.freedom-ip.com)
- **ProXPN** : VPN gratuit (site en anglais), débit fluctuant, aucune idée quant à la politique concernant les logs IP, serveurs en Angleterre et aux États-Unis (conservation des logs de 30 jours minimum)... [www.proxpn.com](http://www.proxpn.com)



## Les avantages et inconvénients des VPN

### Points positifs :

- Très simple d'utilisation.
- Anonymat garanti pour toute interaction sur Internet entre un ordinateur et le réseau.
- Débit très convenable (y compris lors des téléchargements) avec les VPN payants.
- Sélection possible des pays où sont situés les serveurs.

### Points négatifs :

- Payant, mais indispensable pour obtenir un service de qualité.
- La politique de conservation des logs IP parfois floue chez certains prestataires.
- Paiement obligatoire par carte bancaire chez certains prestataires.

Nous avons présenté dans cet article quelques techniques pour devenir anonyme sur Internet, mais il en existe de nombreuses autres (i2p, freenet, etc.). Avant de se tourner vers l'une de ces solutions, soyez prudents et prenez garde aux informations que vous publiez sur Internet (sur les réseaux sociaux, chez les commerçants par exemple). N'oubliez jamais que l'on perd vite le contrôle de son image et de son identité sur Internet...



**En noir** sur cette carte les pays « ennemis d'Internet ».

**En rouge**, les pays qui surveillent Internet. La France, tout comme la Chine est surveillée.

Un VPN, ou l'utilisation de Tor, quelque soit votre activité peut s'avérer intéressant au vu de ces récentes données...

Source :

<http://www.ecrans.fr/Les-ennemis-d-Internet-Ces-pays,14248.html>



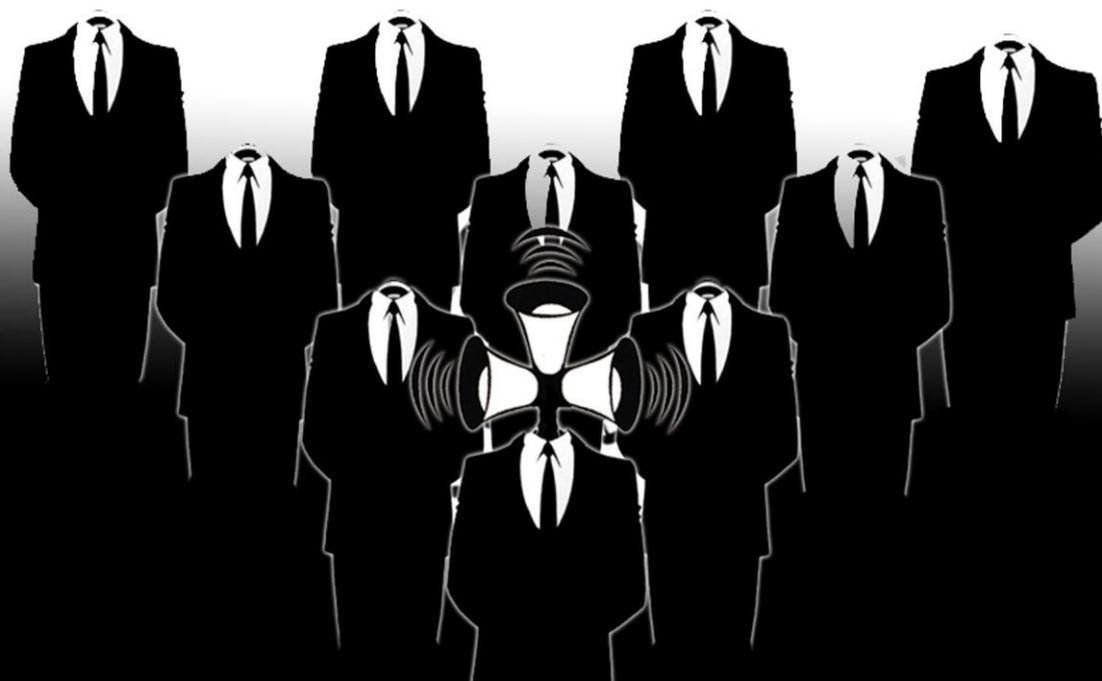
## Pour aller plus loin...

- <http://www.pcinfo-web.com/articles/10-13-1-%255Bdossier%255D-l-anonymat-sur-internet.php>
- [http://www.jopa.fr/index.php/2010/06/26/tor\\_privoxy\\_anonymat/](http://www.jopa.fr/index.php/2010/06/26/tor_privoxy_anonymat/)
- <https://www.torproject.org/>
- <http://www.informationweek.com/news/security/privacy/231602248>
- <http://www.howstuffworks.com/vpn.htm>
- <http://anonopsfr.blogspot.com/2011/10/quels-fournisseurs-vpn-prennent.html>
- Réseaux informatique 3ème édition de Philippe Atelin
- Tout sur les réseaux et Internet de Jean-François Pillou



# VoX

## *recrute*



**Vous avez des idées ?**

**Vous avez des compétences ?**

**Vous souhaitez participer à cette expérience ?**

Nous cherchons des maquettistes, rédacteurs, graphistes, illustrateurs...  
Nous sommes ouverts à tous !

Que vous soyez anons ou non-anons, si le sujet vous passionne, n'hésitez pas à nous contacter :



**Sur l'IRC anonops : #vox**  
(<http://anonopsfr.blogspot.fr/p/guides.html>)

**Sur twitter : @VoX\_\_mag**  
**[voxmag@netcourrier.com](mailto:voxmag@netcourrier.com)**



**<http://voxlemag.wordpress.com/>**

# Et le prochain numéro ?

Libres, nous souhaitons l'être également dans notre organisation. Ainsi, nous ne posons pas de dates futures et ne déclarons pas VoX mensuel, hebdo ou quelque adjectif incombant à un rendez-vous qui nous serait obligatoire. Il paraîtra à nouveau. Le site web, Twitter et le chan IRC vous en informeront.

Somme de volontés diverses et variées, il se peut également que VoX change de structure. Ainsi l'actualité sera peut-être plus importante, ou peut-être que les dossiers prendront le pas sur elle. Tout peut arriver.

**Nous ne sommes pas  
(encore !) légion.**

**Nous réfléchissons.**

**Nous travaillons.**

**Nous ne vous oublions pas.**

**Comptez sur nous !**

